

LA GRANDE JATTE – Neuilly-sur-Seine (92)

Transformer une île construite d'entrepôts en un quartier résidentiel tout en conservant son charme : la SEM 92 a su préserver le cadre privilégié de l'île de la Jatte avec sa tranquillité des squares et des berges, le charme des allées paysagères et la présence de restaurants.

Concession d'aménagement confiée par la ville de Neuilly-sur-Seine en 1989 pour la réalisation de la ZAC Neuilly-la Grande Jatte.



Avant



Après



Espaces publics



Logements collectifs en accession



Crèche et logements sociaux



Jardin public



Maisons de ville

MISSION ET PROGRAMME :

- nombreuses acquisitions foncières (24 099 m²)
- 36 076 m² SHON de logements collectifs (en accession ou locatifs sociaux) et individuels sur une quinzaine d'îlots
- crèche, halte-garderie, équipement socio-culturel de quartier
- deux parcs de stationnement
- aménagement des voiries
- aménagement des berges
- promenades publiques à travers les îlots et en bords de Seine
- espaces verts et deux jardins publics dont un square centré sur le thème du jardin botanique

BUDGET : 74.4 M€ TTC